VENDIS CAPITAL
BUILDING BRANDS TOGETHER

Politique d'investissement durable et de gouvernance

MAI 2022

Objet

En tant que société de capital-investissement indépendante spécialisée dans l'investissement et le développement de sociétés dans le secteur de la consommation, nous nous engageons à contribuer au changement transformationnel nécessaire à la transition vers une économie durable. Nous reconnaissons l'importance d'intégrer le développement durable dans notre façon de travailler. Nous réfléchissons donc à notre impact par le biais de nos investissements ainsi que de la valeur que l'on crée et qui en sont les bénéficiaires.

Nous cherchons à créer de la valeur d'une manière holistique, au-delà de la génération de rendements financiers pour nos investisseurs. À ce titre, nous considérons que l'un de nos principaux objectifs est d'apporter de la valeur à l'ensemble des parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, clients, société dans son ensemble) tout en tenant compte de notre impact sur l'environnement local et mondial.

Nous reconnaissons que l'activité économique en général a souvent un impact mitigé en matière de développement durable. Le secteur de la consommation fournit des biens et des services utiles ou réjouissants aux consommateurs et est souvent un puissant moteur de création d'emplois. Toutefois, les activités du secteur peuvent également avoir des effets néfastes, tant au niveau des activités de l'entreprise (e.g. activités commerciales qui épuisent les ressources environnementales) qu'au sein de la chaîne d'approvisionnement (e.g. mauvaises conditions de travail des fournisseurs). Nous souhaitons nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons deviennent nettement plus durables sous notre gouvernance. Notre approche n'est pas principalement motivée par le risque, nous pensons simplement que c'est la bonne chose à faire. Nous sommes convaincus que cette démarche a un effet durable au-delà de notre gouvernance, car elle change la mentalité de l'entreprise. Tout le monde a un rôle à jouer dans la transition vers une économie durable et nous mettrons tout en œuvre pour contribuer à ce changement. Fort de cette conviction, nous inscrirons les objectifs de développement durable suivants au centre de notre stratégie d'investissement durable:

- Durabilité environnementale : réduction des émissions de GES, mise en place de système d'optimisation de l'allocation des ressources et de l'approvisionnement..
- Durabilité sociale : développement des talents, de la diversité et l'inclusion, ainsi que des investissements communautaires - au sein de notre propre entreprise, et dans la mesure du possible dans les entreprises de notre portefeuille.

La mise en place de ces objectifs visant à durabilisé le monde des affaires nous confère des avantages supplémentaires. Tout d'abord, nous espérons inspirer les autres à faire de même afin d'amplifier la portée de nos actions. Deuxièmement, nous pensons que cela nous aide à être un partenaire plus

attrayant et plus valorisant aux yeux de nos investisseurs, nos sociétés en portefeuille, nos propres équipes et toute autre personne avec laquelle nous collaborons. Enfin, nous pensons que cela aura également un impact positif au niveau des valorisations des sociétés en portefeuille, ajoutant une plus-value financière à nos efforts ESG.

Notre parcours en matière d'investissement responsable a débuté avec notre lancement en 2009 lorsque les considérations ESG étaient déjà appliquées à nos premiers investissements. Par la suite, nous avons formalisé notre première politique ESG en 2016 et commencé l'évaluation annuelle de l'impact ESG de nos entreprises en portefeuille en 2017. En 2018, nous sommes devenus signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Depuis 2020, nous avons revu à la hausse notre politique ESG et intensifié la mise en œuvre de mesures de durabilité au sein de nos opérations internes et entreprises en portefeuille.

Afin de développer notre stratégie ESG, formuler des objectifs, des ambitions et concevoir des principes d'investissement durable. Nous avons procédé à une évaluation de la « matérialité » en nous appuyant sur la recherche, des mécanismes d'engagement avec les différentes parties prenantes, y compris des discussions avec nos entreprises en portefeuille et nos propres collaborateurs sur les enjeux ESG.

À l'avenir, nous continuerons d'apprendre et de contribuer aux meilleures pratiques du secteur et nous nous efforcerons de maximiser l'impact positif que nous apportons.

Notre politique d'investissement durable et de gouvernance s'applique à tous les investissements, passés et futurs, durant l'ensemble du cycle d'investissement, ainsi qu'à notre engagement sur la façon dont nous opérons en tant qu'entreprise.

Périmètre

En tant qu'investisseur responsable, nous intégrons les facteurs de développement durable – environnement, sociétaux et de gouvernance (ESG) – dans l'ensemble du cycle d'investissement. Nous identifions, suivons et gérons, dans la mesure où cela est pertinent, les risques de développement durable susceptibles d'affecter la valeur de notre investissement, ainsi que les impacts négatifs de nos investissements sur le développement durable (le cas échéant). En outre, nous recherchons activement des opportunités d'amélioration de la performance en matière de développement durable pour nos entreprises en portefeuille. Cela nous permet d'améliorer la performance et l'impact ESG de nos investissements.

Facteurs de développement durable

Nous faisons référence (mais sans nous y limiter) aux facteurs de développement durable suivants comme base de notre approche :

ENVIRONNEMENT	SOCIAL	GOUVERNANCE
Émissions de gaz à effet de serre minimales	Protection des salariés grâce à l'accès à des conditions de travail décentes, équitables et sûres, y compris la diversité et l'inclusion	Préserver les normes en matière d'éthique et de gouvernance
Utilisation minimale des ressources (rares)	Prise en compte des communautés locales	Intégration de la performance en matière de développement durable dans la stratégie commerciale et la prise de décisions en matière d'investissement durable
Préservation de la biodiversité et des écosystèmes	Maximiser la sécurité des produits et protéger les intérêts des consommateurs	Promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables et transparentes

Prise en compte maximale de la réutilisation et du recyclage des matériaux dans la conception des produits

Développement des talents

Communiquer avec toutes les parties prenantes et leur faire rapport de manière transparente

Responsabilités et mise en œuvre

Cette politique d'investissement durable et de gouvernance est supervisée par l'ensemble du groupe d'associés, et c'est Michiel Deturck (associé gérant), qui a la responsabilité globale de sa mise en œuvre.

L'équipe ESG, dirigée par Michiel est composée de plusieurs autres personnes de l'équipe d'investissement et de support, qui sont responsables des activités suivantes :

- l'élaboration de politiques ESG ;
- être en contact avec les consultants ESG et le réseau d'experts ;
- expertise ESG interne, y compris la surveillance de l'évolution des exigences juridiques ;
- partager les connaissances ESG avec l'équipe Vendis et les sociétés en portefeuille ;
- mesurer l'avancement en termes ESG et préparer notre rapport annuel ESG ;
- rendre compte de l'ensemble des activités ESG à l'ensemble du groupe des associés.

Il appartient à chaque membre de l'équipe d'investissement de mettre en œuvre les aspects de cette politique.

Révision

La performance ESG de Vendis, tant des entreprises en portefeuille qu'au niveau de nos propres opérations, est appréciée lors de notre évaluation annuelle des critères ESG. Cet exercice est revu et mis à jour chaque année dans la mesure du possible. Grâce à cette évaluation, nous nous efforçons d'améliorer en permanence notre approche d'investissement durable et de gouvernance, ainsi que la performance en matière de développement durable de nos opérations et de nos sociétés en portefeuille.

1. Le développement durable chez Vendis

Nous nous engageons à améliorer notre performance opérationnelle en matière de développement durable, et c'est la responsabilité de toute l'équipe Vendis d'y contribuer. Même si l'impact à court terme semble parfois limité, nous pensons qu'un engagement collectif est nécessaires et que nous devons donc montrer l'exemple en mettant tout en œuvre afin d'amélioré notre impact et notre influence sur le développement durable.

Nos objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont traduits en un plan d'action annuel avec des projets prioritaires ainsi que des objectifs concrets.

ENVIRONNEMENT

Sujets importants : Réduction des émissions de GES ; Efficacité des ressources ; Approvisionnement durable

Nous reconnaissons que les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de l'énergie et aux déplacements professionnels sont l'un de nos principaux enjeux ESG. Bien que, en tant qu'organisation axée sur le service, notre empreinte carbone soit faible, nous voulons travailler à la neutralité carbone et servir d'exemple aux entreprises de notre portefeuille (pour lesquelles la neutralité carbone est beaucoup plus importante). Notre objectif est de réduire les émissions en encourageant l'utilisation des transports en commun, en évitant les déplacements aériens lorsque cela est possible et en compensant les transports aériens qui ont lieu avec l'achat de crédits carbone.

Nos objectifs environnementaux :

- Neutralité carbone
- Mobilité durable
- Opérations commerciales durables

SOCIAL

Sujets importants : Développement des talents, Diversité et inclusion, Investissement communautaire

Nous accordons la priorité au principal atout de Vendis – nos collaborateurs – afin de maintenir notre culture d'équité et d'ouverture à tous les niveaux de l'organisation. Nous mettons en place un environnement de travail où tous les membres de l'équipe ont le droit d'exposer leurs désaccords, avec respect, en veillant à ce que tous les points de vue soient pris en compte. Le développement personnel de nos collaborateurs est un axe clé, car nous souhaitons favoriser un environnement où les talents peuvent se développer.

Bien que nous reconnaissions la valeur que la diversité apporte à une organisation, nous accusons encore du retard à cet égard. Notre résolution est de rechercher des solutions capables d'améliorer la diversité de notre équipe. Bien que nous ne souhaitions pas mettre en œuvre une politique de discrimination positive, nous prenons en compte la diversité et l'inclusion dans notre processus de recrutement. En outre, nous restons déterminés à identifier les obstacles potentiels dans le processus de recrutement et afin de comprendre comment les surmonter et assurer l'égalité d'accès aux opportunités chez Vendis.

Nos objectifs sociaux :

- Plus de diversité au sein de l'organisation : sensibilisation, formation et intégration aux politiques d'embauche et de recrutement
- Programme de citoyenneté d'entreprise Vendis

GOUVERNANCE

Sujets importants : Transparence et responsabilité

La gouvernance de Vendis est essentielle à notre succès et sert de base à la mise en place de la culture que nous apprécions si fortement. Notre structure de partenariat garantit que la prise de décision est largement soutenue et fondée sur de solides mécanismes de contrôle et de vérification. De nouveaux associés peuvent entrer régulièrement dans le partenariat, assurer la continuité et promouvoir de nouvelles idées au sein de l'équipe de direction. Les intérêts de toutes les parties prenantes de Vendis sont toujours considérés lors de prise de décision dans le cadre du partenariat.

Nos objectifs gouvernementaux :

- Un ensemble formel de normes et politiques éthiques, organisationnelles et de bonne gouvernance.
- Culture de gestion ouverte et mécanismes de feed-back solides

2. Développement durable dans les entreprises de notre portefeuille

Nos pratiques en matière d'investissement durable et de gouvernance sont appliquées à toutes les phases du cycle d'investissement. Notre approche nous permet d'adapter le processus à chaque investissement ou opportunité afin d'en assurer la pertinence et l'efficacité.

I. PRE-INVESTISSEMENT

1. Levée de fonds :

Au-delà de la réalisation de contrôles préalables requis par la législation sur nos investisseurs, nous voulons comprendre leur objectif d'investissement, à qui ils bénéficient et leur approche pour apporter une valeur à long terme à leurs bénéficiaires. Nos efforts consistent en partie à prendre contact avec ces investisseurs potentiels afin de nous assurer de l'adéquation de leurs intérêts et valeurs avec notre vision de la création de valeur, reposant sur l'ensemble des parties prenantes.

2. Sélection des opportunités d'investissement :

Toutes les opportunités d'investissement sont analysées par rapport à notre liste d'exclusion (annexe A). D'autres exclusions peuvent être envisagées pour nos investisseurs, au cas par cas.

Si des secteurs ne figurent pas sur la liste d'exclusion mais sont susceptibles d'avoir de potentiels impacts négatifs à l'égard de certaines parties prenantes, l'équipe d'investissement, avec le support des membres de l'équipe ESG, détermineront la viabilité de l'opportunité qui se présente dans le secteur en question. Cette évaluation prendra en compte la volonté de la direction de poursuivre l'opportunité ainsi que les coûts potentiels et toute autre condition qui pourrait être nécessaire pour améliorer la performance en matière de développement durable si nous étions amenés à investir dans ce secteur.

L'évaluation d'une opportunité d'investissement prendra également en compte :

- l'ampleur de l'impact ESG négatif sur l'investissement ;
- la condition de base selon laquelle, sous la gouvernance de Vendis, tout préjudice supplémentaire doit être évité ; et
- la possibilité d'amélioré l'impact ESG des parties prenante sous la gouvernance de Vendis.

3. Processus de Due Diligence

Dans la phase de de due diligence, les risques ESG importants ainsi que les axes et possibilités d'amélioration sont identifiés. Pour ce faire, nous évaluons leur degré d'importance relative à l'aide d'une liste standard de questions que nous remplissons pour toutes les opportunités d'investissement avant de commencer la phase de due diligence. Si celui-ci est jugé élevé, nous incluons le développement durable comme un volet distinct dans notre exercice de due diligence. Cette enquête repose sur des recherches documentaires et/ou une analyse ESG d'un conseiller indépendant spécialisé, qui peuvent être combinées à des visites ponctuelles sur place. Les résultats sont inclus dans le Mémorandum d'investissement et servent de point de départ à notre engagement auprès de l'entreprise en matière de développement durable et de bonne gouvernance.

II. PACTE

1. Pacte d'actionnaires

Dans le cadre du pacte d'actionnaires, chaque société du portefeuille s'engage à préparer une politique ESG, à élaborer un plan d'action ESG annuel, à adhérer au code de conduite et à respecter les exigences de compte rendu de Vendis en matière d'ESG.

En outre, chaque entreprise dans laquelle nous investissons est tenue de respecter toutes les normes nationales et internationales en matière d'environnement et de travail.

2. Engagement et création de valeur

Nous pensons pouvoir jouer un rôle prépondérant dans l'évolution des sociétés en portefeuille. Nous travaillons en étroite collaboration avec la direction pour identifier les domaines dans lesquels la réduction des activités nuisibles doit être priorisée et cibler où des améliorations peuvent être mises en œuvre.

Un dialogue sur le développement durable est engagé pendant ou peu de temps après l'investissement, car nous partageons le résultat de notre due diligence avec l'entreprise et convenons d'une voie à suivre (généralement formalisée dans un plan ou une feuille de route).

Les actions sont prises en compte et convenues en fonction de l'importance des sujets ESG et sont définies pour concilier performance en matière de développement durable et création de valeur pour toutes les parties prenantes.

Nous adoptons une approche axée sur les objectifs avec nos sociétés en portefeuille, en veillant à ce que les objectifs ESG fassent partie intégrante de leurs plans d'activités et de leur stratégie. Grâce à notre révision annuelle des critères ESG, nous les aidons à mesurer leurs progrès et à fixer de nouveaux objectifs pour l'année à venir. Au cours de l'année, nous suivons régulièrement les progrès réalisés lors des réunions du conseil d'administration. Si les objectifs ne sont pas atteints, cela sera soulevé directement avec l'entreprise et, si nécessaire, avec le groupe des associés. En cas de conflit d'intérêts, le groupe des associés décidera de la voie à suivre. Les dérogations à cette politique ne peuvent être décidés que par le groupe des associés.

Grâce à notre engagement et notre suivi, le partage de meilleures pratiques de nos sociétés en portefeuille est également encouragé.

III. SORTIE

Lors de la sortie, nous sommes transparents quant à la performance ESG d'une entreprise vis-à-vis des acheteurs potentiels.

En outre, nous évaluons l'adéquation d'un futur propriétaire potentiel à toutes les parties prenantes concernées (dont le personnel, les coactionnaires, la direction, les fournisseurs et les clients) et en tenons compte dans notre prise de décision.

VEGAN PROTEIN
VEGAN PROTEIN
VEGAN PROTEIN
VEGAN PROTEIN
VEGAN PROTEIN

Rapports

À la suite de la révision annuelle ESG de notre portefeuille, un rapport de synthèse met en avant les performances et les réalisations ESG de nos entreprises en portefeuille. Outre ce rapport, notre rapport annuel sur la transparence des PRI est également communiqué à nos investisseurs.

Lors de notre assemblée générale annuelle, nous examinons à la fois les résultats financiers et les progrès en matière de développement durable des sociétés en portefeuille. En outre, nous profitons de cette réunion pour partager les meilleures pratiques avec nos investisseurs et partenaires, qui font partie intégrante de la communauté du fond capital-risque.

À l'avenir, nous prévoyons également de communiquer publiquement certaines réussites de nos sociétés en portefeuille en matière de développement durable. Nous reconnaissons l'importance de mettre en avant les améliorations apportées par ces sociétés afin d'encourager le partage de meilleures pratiques et un changement plus vaste dans l'ensemble du secteur.

Annexe A

Toutes les opportunités d'investissement sont analysées par rapport à notre liste d'exclusion, qui comprend les conditions suivantes :

- emplacement ou domicile dans un **pays mentionné sur une liste de sanctions** ou soumis à des embargos applicables imposés par les Nations Unies, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique ;
- la production, le commerce ou le financement **d'armes et de munitions de toutes sortes**[1], y compris les armes à sous-munitions, les mines, les armes chimiques ou les armes biologiques ;
- la recherche, le développement ou les applications techniques relatives aux **organismes génétiquement modifiés (OGM)** ou au **clonage humain** à des fins de reproduction ;
- la production et le commerce de **tabac** et de produits associés ;
- la recherche, le développement ou les applications techniques liées aux jeux d'argent sur Internet, à la pornographie ou à l'accès illégal aux réseaux de données électroniques ; et
- la génération de revenus de plus de 30 % du chiffre d'affaires total provenant de l'**extraction ou du transport du charbon**, ou la génération de revenus de plus de 30 % **de la production énergétique du charbon**.

[1] Cette restriction ne s'applique pas dans le cadre de ces activités si comprises ou accessoires à des politiques explicites de l'Union européenne.

VENDIS CAPITAL

BUILDING BRANDS TOGETHER

Entrer en contact

Courriel : info@vendiscapital.com

Tél. : +32 2 467 60 80